VILLEPARISIS

Utilisez votre chèque énergie!

Le chèque énergie est une aide au paiement des factures d'énergie du logement. Il est attribué sous conditions de ressources.



Si vous êtes éligible, vous recevrez automatiquement votre chèque énergie, à votre nom, par courrier chez vous (il vous est envoyé à la dernière adresse que vous avez indiquée à l'administration fiscale). Face à la hausse exceptionnelle des prix de l'énergie, en particulier de l'électricité et du gaz, l'envoi des chèques énergie d'une valeur unique de 100 € a eu lieu en décembre 2021. À compter d'avril, les chèques 2022 seront d'une valeur de 48 € à 277 €.

http://www.youtube.com/watch/JNYZU1fdI40 Infos pratiques

Pour tous renseignements contactez le CCAS au 01 64 67 52 34 ou la Maison des droits au 01 87 06 58 80.

Liens utiles

Toutes les informations sur le site du gouvernement